

IDENTIFICATION	
Intitulé de l'Unité d'Enseignement : Copropriété et gestion immobilière	Niveau d'études : A – B – C - D
	Nombre de crédits ECTS :
Nombre de périodes :100	N°UE :1076 Code de référence :

DESCRIPTION
Prérequis : -
Documents de référence pour une préparation préalable au cours : Syllabus, Code civil et législations
Objectifs L'étudiant sera capable de: A. Copropriété et gestion de patrimoine: à partir d'un cas concret lié à la copropriété et à une gestion de patrimoine, en utilisant la terminologie appropriée, appliquer les dispositions légales, relatives aux missions du syndic d'immeuble ; d'établir des liens entre la jurisprudence et les éléments abordés ; d'interpréter les plans, d'établir les calculs de quotités et de charges, d'en dresser des tableaux financiers et de les gérer ; de décrire, de gérer et de prévenir les litiges types aux copropriétés ; d'appréhender les spécificités du plan comptable (PCMN) adapté à la gestion immobilière. à partir d'une expertise immobilière, de proposer et d'élaborer un plan de gestion du patrimoine en vue de garantir la pérennité du bien (valeurs vénale, locative, etc.) en tenant compte des éléments (juridiques, environnementaux, fiscaux, etc.) qui influencent la valeur du patrimoine. 4. B. Laboratoire de gestion de patrimoine utiliser les ressources appropriées d'un système de gestion de bases de données appliquée à la gestion de patrimoine en vue d'établir un tableau financier actualisé.
Contenu du cours : <u>Introduction</u> <u>Chapitre I : le régime de copropriété forcée</u> <u>Chapitre II : analyse d'un acte de base</u> <u>Chapitre III : le syndic: mission et cadre légal</u> <u>Chapitre IV : analyse d'un contrat de syndic</u> <u>Chapitre V : analyse d'un bilan et décomptes dressés par le syndic</u> <u>Chapitre VI: la gestion de patrimoine: principes et établissement d'un rapport</u> <u>Analyse détaillée d'un modèle d'acte de base, d'un contrat de syndic, d'un bilan et décomptes dressés par le syndic</u>

Exercices et analyse de documents

Présentation des travaux

Bibliographie :

- Rigaux et Verheyden Droit civil: les personnes, les biens et les contrats, AEDL, 1980
- A Lagasse Droit civil: les personnes; les obligations, les contrats, AEDL, 1980
- Dubuisson, Droit des obligations (tomes 1,2,3), Diffusion universitaire ciaco, 2008
- Wahl Martine, le droit de la copropriété, Kluwer, 2019;
- Riquier Eric, la copropriété, Larcier, 2019;
- Brusselmans V., L'immobilier en pratique, Kluwer, 2020;
- le répertoire notarial
- la revue de notariat belge
- le Guide pratique du droit immobilier en Belgique, éditions Corporate 2019;

PERSONNEL(S) ENSEIGNANT(S)

Madame Leclercq Marie-Aurore

METHODOLOGIE

Support: plan détaillé et documents

Il est mis à disposition des étudiant un syllabus à compléter par les notes de l'exposé oral; les étudiants doivent se munir du code civil et des législations adéquates indiquées par le professeur.

A la fin de chaque chapitre, des exercices seront réalisés. Il est également prévu deux tests blancs afin de familiariser les étudiants avec l'examen écrit et les questions.

MODES D'EVALUATION

Examen écrit lors du dernier cours et présentation d'un travail (cas concret)